

Via les frontières avec le Maroc

Mise en échec de tentatives d'introduction de 05 quintaux de kif traité

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen
24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7009 - SAMEDI 19 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Agriculture
Plus de 40.700
exploitations raccordées
à l'électricité depuis 2020

P04



**63ème anniversaire des
manifestations du 17 octobre 1961**

«Une date gravée dans nos esprits»

Lire en page 03

P07

ORAN

Un déficit de 307 enseignants compensé
Recul de la surcharge et intégration
de 99,07 % d'élèves exclus

Habitat

Quota supplémentaire de 1.500 logements pour Oran

Gel de l'APC d'Arzew et nouvelles mises en garde
Une fin 2024 qui risque d'être houleuse



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

CANEX 2024

Zitouni s'entretient avec le directeur de la BADEA

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, s'est entretenu avec le directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), M. Sidi Ould Tah, sur les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et cette institution financière, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère. L'entretien qui a eu lieu, en marge de l'ouverture des Journées créatives africaines 2024 "CANEX WKND 2024" à Alger, a porté sur "les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la BADEA, notamment en matière de financement des projets contribuant au développement du commerce et des exportations vers les marchés africains". Les deux parties ont insisté sur l'importance de soutenir la coopération en termes de financement des projets

stratégiques liés à la sécurité alimentaire, en vue de renforcer les capacités productives et de garantir leur pérennité, précise le même source. Dans ce cadre, M. Zitouni a affirmé que l'investissement dans la sécurité alimentaire "ne se limite pas uniquement à satisfaire les besoins locaux, mais contribue également à réaliser la croissance économique et à augmenter le volume des échanges commerciaux avec les pays africains". Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'importance de la coopération avec la BADEA "pour développer un système économique intégré au service des intérêts communs", soulignant que ce genre de partenariats économiques contribuent à la réalisation d'une croissance économique durable, en sus d'élargir les opportunités d'investissement au niveau continental, conclut le document.

Abdelhak Saihi

Eradication de la diphtérie apparue dernièrement au sud du pays



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi à Alger, que la diphtérie, apparue dernièrement dans certaines wilayas du sud, a été éradiquée. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, M. Saihi a indiqué que "la diphtérie, apparue dernièrement dans certaines wilayas du sud suite aux cas importés par les flux migratoires, a été éradiquée". Quant au paludisme, le ministre a fait savoir que cette maladie "n'existe

absolument pas dans notre pays", éayant ces propos par les résultats d'études réalisées sur le terrain par les équipes médicales dépêchées dans les wilayas concernées. Relevant que l'Algérie dispose d'"un stock suffisant" de médicaments pour la prise en charge des personnes infectées, M. Saihi a mis en avant "l'importance majeure" qu'accorde l'Etat à la prévention, à travers la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires, se félicitant des "résultats positifs" enregistrés dans ce domaine.

Banque d'Algérie

Taleb reçoit une délégation de l'Afreximbank

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a reçu jeudi, une délégation de la banque Africaine d'import-export "Afreximbank" conduite par son président, le professeur Benedict Okey Oramah, a indiqué un communiqué de la Banque d'Algérie. "Cette rencontre a permis d'échanger

sur l'état et les perspectives de coopération en vue de renforcer le partenariat entre les deux parties", ajoute le communiqué. M. Taleb a exprimé l'engagement de la Banque d'Algérie à soutenir les efforts de l'Afreximbank visant le soutien des économies africaines, précise la même source.

Algérie-Mauritanie

Signature d'un protocole de coopération entre les armées des deux pays



Le Général d'Armée Saïd Chane-griha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a coprésidé jeudi à Nouakchott, en compagnie du Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées mauritaniennes, la cérémonie de signature d'un protocole de coopération entre les armées des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Lors du troisième jour de sa visite officielle en République islamique de Mauritanie, à l'invitation de son homologue mauritanien, le Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, M. le Général d'Armée a

effectué une visite au niveau du Collège de Défense du G5 Sahel et le complexe Polytechnique de Nouakchott", précise le communiqué. "Cette visite à ces deux pôles de formation a constitué une opportunité pour M. le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne de s'enquérir de l'expérience mauritanienne dans le domaine de la formation militaire et scientifique de haut niveau", ajoute la même source. Le Général d'Armée "a suivi à cette occasion, des exposés détaillés sur ces deux établissements et des explications exhaustives lui ont été fournies sur leurs départements et leurs missions", poursuit le communiqué.

HATPLC - ENA

Signature d'une convention-cadre pour renforcer la coordination institutionnelle



Une convention-cadre de coopération a été signée jeudi à Alger, entre la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) et l'Ecole nationale d'Administration (ENA) "Moulay-Ahmed-Medeghri", a indiqué un communiqué de ladite autorité. "Dans le cadre du renforcement de la coordination institutionnelle et de la coopération bilatérale en matière de prévention et de lutte contre la corruption, il a été procédé, jeudi, à la signature d'une convention-cadre de coopération entre l'HATPLC, représentée par sa présidente, Mme Salima Mousserati et l'ENA +Moulay-Ahmed-

Medeghri+, représentée par son Directeur général (DG), M. Abdelmalik Mezhouda, et ce au siège de ladite Ecole. Ladite convention a, pour objet, "de mettre en place un cadre régissant les mécanismes et les règles de coopération bilatérale, qui reposent sur des programmes conjoints entre les deux parties et des plans d'action annuels dans les domaines de la formation et de la recherche, en vue de promouvoir les mesures et les mécanismes de renforcement de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption dans l'Administration publique, tel stipulé dans la législation et le règlement en vigueur".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

63ème anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961

«Une date gravée dans nos esprits»

Par B.Kamel

Le 17 octobre 1961, une date charnière gravée dans l'histoire et la mémoire de l'Algérie combattante et indépendante. En ce jour triste, des civils algériens, de la communauté de l'immigration en France, sont sortis dans la capitale française pour réclamer l'indépendance de l'Algérie. Ils seront massacrés, sous les ordres du préfet de police de Paris, le sinistre Papon, et des centaines d'entre eux seront soit jetés à la Seine, soit disparus. Cet événement tragique éveille chaque célébration et commémoration tant en France qu'en Algérie, les plaies des familles des victimes mortes ou disparues.

Raison somme toute essentielle qui a fait que l'Algérie accorde un intérêt particulier à la communauté nationale établie à l'étranger et à ses conditions spécialement en France, eu égard au moult difficultés entre autres sociales et d'intégration qu'elles endurent ces dernières années mais c'est surtout et bel et bien compte tenu de la montée inquiétante du racisme et de l'islamophobie dans certaines régions du monde. L'Algérie n'omet pas à chaque commémoration du 17 octobre 1961 de réitérer les engagements fidèles des autorités nationales supérieures et leur attachement inflexible à la

communauté de l'immigration qui a payé un lourd tribut lors de la glorieuse guerre de révolution algérienne. Depuis son accession au pouvoir, le Président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, a fait des intérêts de la communauté des immigrés algériens, une ligne rouge à ne pas franchir à travers notamment le redéploiement de ambassades et autres représentations consulaires à l'étranger pour l'amélioration de leurs conditions, l'amélioration et les facilités de leur retour, leur intégration ou séjour dans leur pays d'origine, le renforcement de la participation des chercheurs, investisseurs et «cerveaux» algériens diplômés et formés par les universités étrangères dans le développement de l'Algérie. Cet engagement solennel du Président Tebboune à promouvoir le rôle de la communauté de l'immigration pour être au service de son pays est écrit noir sur blanc dans sa feuille de route des 54 engagements. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, mercredi, l'attachement constant de l'Etat à défendre les enfants de la communauté nationale à l'étranger et leurs droits, à protéger leurs intérêts et à réunir les conditions optimales pour leur intégration dans le processus de redressement et de renouveau national. Dans un message adressé au peuple algérien, à l'occasion de la

Journée nationale de l'émigration, marquant le 63e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le Président de la République a déclaré: "Je m'incline avec piété et déférence à la mémoire des victimes de ce sinistre jour et je salue les enfants de l'Algérie, hommes et femmes, à l'étranger". Le Président de la République a renouvelé, à cette occasion, "l'attachement constant de l'Etat à défendre leurs droits, à protéger leurs intérêts et à réunir les conditions optimales pour leur intégration dans le processus de redressement et de renouveau national, et dans la dynamique de transition de l'Algérie vers l'avenir, avec une nouvelle vision, confiante en les capacités du pays et en ses compétences et la prise de conscience de ses jeunes et de son peuple des défis, convaincue de gagner les paris et de réaliser les rêves de nos valeureux Chouhada dans une Algérie altière, l'Algérie du nationalisme et de la dignité, et attachée au principe du droit et d'équité en ce qui concerne le dossier de la mémoire, que certains cercles extrémistes tentent de falsifier ou de reléguer au tiroir de l'oubli, au moment où la question de la mémoire a besoin d'un nouveau souffle de courage et d'intégrité pour se débarrasser du complexe du passé colonial et se tourner vers un avenir où il n'y a pas de place pour les semeurs de haine, parmi ceux qui restent prisonniers d'une pensée coloniale obsolète". La célébration du 63ème anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre), vient "en commémoration des luttes de notre communauté à l'étranger qui expriment le ralliement des Algériennes et des Algériens résidant en France à l'époque, à la Glorieuse Révolution de libération" a-t-il rappelé, ajoutant que cet anniversaire "demeure profondément gravé dans nos esprits, de par la forte symbolique qu'il revêt, illustrant l'unité et l'attachement du peuple à la réalisation des objectifs tracés dans l'éternelle Déclaration du 1er Novembre".

Massacres du 17 octobre 1961

Mise à nu de la brutalité du colonisateur français

Plusieurs moudjahidine de la Fédération de France du Front de Libération National (FLN), ont affirmé que les massacres perpétrés le 17 octobre 1961 à Paris contre des Algériens ont mis à nu la brutalité du colonisateur français et contrarié tous ses plans visant à détourner le peuple algérien de sa Révolution.

Dans une déclaration à l'APS, le moudjahid Mohamed Ghafir dit "Moh Clichy", a fait savoir que les manifestations qui ont alors secoué la capitale française "ont constitué le second front de la guerre de libération au cœur de Paris et ont contraint le général Charles de Gaulle à accepter officiellement de négocier avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPR) à travers les négociations d'Evian". Le moudjahid Mohamed Ghafir a évoqué certains aspects de ces manifestations où près de 80.000 Algériens et Algériennes ont défilé dans la rue pour dénoncer la politique adoptée par le colonisateur, soulignant que ce qui s'est passé ce jour-là "a mis à nu la brutalité du colonisateur français et contrarié tous ses plans visant à détourner le peuple algérien de sa Révolution". Les manifestations pacifiques confrontées à la brutalité et ç la violence de la police française étaient "l'une des batailles menées par le peuple algérien contre le colonialisme". Pour sa part, le moudjahid et membre de la Fédération de France du FLN, Abdelkader Bakhouché, a

qualifié ces manifestations de "jour historique où des milliers d'immigrés algériens se sont mobilisés pour dénoncer le couvre-feu raciste imposé par les autorités coloniales". Ces manifestations "ont été marquées par une organisation rigoureuse et ont réussi à mobiliser un large soutien international en faveur de la cause algérienne", a-t-il dit, ajoutant que "le monde entier a pris conscience de l'attachement des Algériens à leur Révolution, et à leur droit à l'indépendance et au recouvrement de leur souveraineté". M. Bakhouché a appelé les générations montantes à connaître l'histoire de la Glorieuse guerre de libération et à s'inspirer des sacrifices des chouhada et des moudjahidine afin de préserver la Mémoire nationale et de contribuer à l'édification de l'avenir du pays. Pour sa part, le moudjahid Ould Hamou Brahim, également membre de la Fédération de France du FLN a souligné que les manifestations du 17 octobre 1961 ont été un tournant décisif dans le parcours de la Guerre de libération, rappelant les pratiques barbares infligées aux Algériens par les éléments de la police française cette nuit-là, au cours de laquelle de nombreux manifestants ont été jetés dans la Seine. Les manifestations des Algériens sur le sol français "ont brouillé les cartes des autorités coloniales", ce qui fut "un acquis stratégique pour la Guerre de libération et pour la lutte armée", a-t-il dit.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

C'était un certain 17 octobre 1961

Il n'est pas permis d'évoquer le péril du 17 octobre 1961 à Paris, en omettant de parler d'un pro nazi qui s'appelait Maurice Papon. C'était quoi ce type? C'est un simple criminel et collabo de la gestapo repenté et gracié par la justice de la République française pour des raisons d'Etat. L'on a toujours besoin de ce genre de personnes d'aucun scrupule, constamment prêtes à faire les sales besognes. Ce jour de l'automne de 1961 est considéré comme un des grands épisodes de la révolution algérienne où des militants algériens émigrés s'étaient regroupés afin de protester contre la politique répressive des forces coloniales. La réplique criminelle des forces de l'ordre françaises était à son extrême cruauté. Elle s'était inspirée des méthodes nazies et c'est tout à fait normal, puisque le meneur du jeu était un ancien nazi de service. Etant devant la Seine, pourquoi ne pas jeter ces bicots dans ce fleuve symbolique de l'identité de Paris et ainsi l'affaire est classée. Comme ça, ces bicots ne vont plus la prochaine fois penser à braver la grandeur de la France et venir dénoncer ou rouspéter. Le scénario faisait, en effet, rappeler à peu près, les méthodes expéditives et d'une extrême cruauté du général Duval, commandant militaire de la place de Constantine quand il faisait face aux militants algériens du 08 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kharatta... Au fait, ce n'était pas un crime comme les autres puisque Mr Papon, le camériste macabre, avait eu l'ingénieuse idée de procéder tout simplement à jeter ces pauvres militants dans la Seine... Peut-être, c'était une façon pour épargner les munitions à la police de la République des Droits de l'Homme ou peut-être, aussi, pour se faire distinguer parmi ses pairs, disons laissez son empreinte! Que faisait-il, au fait, ce nazillon dans la République du droit? L'Histoire nous affirmait que tous les collabos de l'Allemagne nazis, avaient été presque tous liquidés par droit de vengeance. Quand vous réussirez à dénouer ces énigmatiques comportements, vous réussirez de facto à connaître le vrai visage d'une République qui s'était distinguée par sa plus grande révolution des temps modernes, contre les despotismes monarchiques et cléricaux. C'est la révolution qui pu opérer des changements profonds non seulement, en France, mais sur tout le globe terrestre. Lorsque l'on se mettrait à la pratique d'une sale politique, par principe politiquement correcte, du «mal nécessaire», l'on serait parfois obligé de faire appel aux espèces funestes comme Papon, Bigeard et avant ça Bugeaud et Lamoricière, entre autres d'ailleurs, pour faire la sale besogne.

Rythme de l'investissement au niveau local

Merad préside une réunion de coordination

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, mercredi, une réunion de coordination sur le rythme de l'investissement au niveau local, et ce, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de soutenir la dynamique de l'investissement en tant que levier stratégique du renforcement et de la diversification de l'économie nationale, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée en présence du Directeur général (DG) de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), du secrétaire général du ministère et de plusieurs walis, a été "une opportunité pour échanger les vues et s'enquérir de ce qui a été réalisé dans le cadre du nouveau système d'investissement décidé par le président de la République", ainsi que "pour l'adoption de mesures pratiques pour renforcer la coordination et la coopération, et donner ainsi un élan à la dynamique de l'investissement de manière concrète sur le court et le moyen terme". A cet égard, M. Merad a rappelé "la priorité maximale qu'accorde le président de la République au dossier de l'encouragement de l'investissement, et ses instructions continues pour améliorer le climat de l'investissement au niveau local, en accordant tout le soutien aux porteurs de projets générateurs de richesses", soulignant "la nécessité de doubler les efforts et d'intensifier la coordination afin de réunir toutes les conditions qui permettent la réalisation des objectifs tracés", selon la même source. Le ministre a souligné "le rôle positif joué par les walis dans l'accompagnement de ce mouvement, que ce soit à travers l'opération d'assainissement des projets d'investissement et la levée des obstacles, ainsi que le recensement du foncier économique disponible et la récupération des assiettes non exploitées, sans négliger les initiatives visant à promouvoir les incitations attrayantes pour les investisseurs nationaux et étrangers", mettant l'accent sur "la pleine disposition à accompagner le travail de l'agence pour atteindre les résultats souhaités", ajoute la même source.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Vers la hausse du prix du gaz?

La commissaire européenne à l'Énergie, Kadri Simson, a annoncé que l'Union européenne est prête à gérer l'arrêt potentiel du transit de gaz russe via l'Ukraine à la fin de l'année, lorsque le contrat de transit expirera. L'Europe centrale et du Sud-Est ont diversifié leurs sources d'approvisionnement pour compenser les 14 milliards de mètres cubes de gaz qui passent encore par l'Ukraine. Mme Simson a souligné que les infrastructures de gaz naturel liquéfié (GNL) étaient suffisantes et que plusieurs alternatives, notamment le GNL et les gazoducs, sont disponibles. En juin, le Conseil de l'UE a adopté un 14e paquet de sanctions contre la Russie, interdisant le rechargement de GNL russe dans l'UE pour le transport vers des pays tiers. Malgré cela, les importations de gaz russe ont augmenté récemment, ce que Mme Simson attribue à des «circonstances passagères». Bien que les stocks de gaz de l'Europe aient atteint 94 % de leur capacité début octobre, l'UE craint des difficultés début 2025. Le marché mondial du GNL est sous pression à cause de facteurs météorologiques et géopolitiques, ce qui pourrait provoquer une hausse des prix, actuellement supérieurs à 13 dollars par million d'unités thermiques britanniques (mBtu), un niveau plus élevé qu'avant la crise de 2022. L'arrivée d'un hiver rigoureux dans l'hémisphère Nord pourrait intensifier la demande, obligeant l'Europe à utiliser davantage ses centrales électriques au gaz. Une baisse de la production éolienne en raison de conditions météorologiques défavorables, ainsi que la demande accrue de gaz en Asie du Nord-Est à cause du phénomène El Niño, ajoutent à cette pression. D'autres facteurs pourraient aussi perturber l'approvisionnement en gaz, tels que les sanctions sur le terminal Arctic LNG 2 russe, l'échec du projet égyptien de GNL, la réduction de la production en Norvège pour maintenance et une potentielle diminution des exportations américaines. Ces éléments combinés risquent d'exacerber les tensions sur le marché européen et de provoquer une hausse des prix du gaz.

Projet de loi de finances

Une croissance économique de 4,5% attendue en 2025

La croissance économique de l'Algérie devrait atteindre un taux de 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de 5%, selon les prévisions du Projet de loi de finances (PLF) pour l'année prochaine. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer, en valeur nominale, à 37.863 milliards DA (278,71 milliards de dollars) en 2025, passant à 40.850,54 mds DA (300,71 mds USD) en 2026 et à 41 859,30 mds DA (308,13 mds USD) en 2027, selon les chiffres du PLF 2025 présenté hier mercredi par le ministre des Finances, Laziz Faïd, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN). Concernant la croissance réelle par secteur d'activité, le PLF prévoit un taux de 6,2 pour le secteur industriel, 4,4% pour l'agriculture de 4,4%, 4,3% pour le BTPH, tandis que le secteur des hydrocarbures devrait connaître une croissance de 2,4%.

Dans le cadrage macroéconomique et budgétaire du PLF 2025 et les prévisions prévues pour 2026-2027, qui prend en considération l'évolution du contexte national ainsi que la conjoncture économique internationale, le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut retenu est de 60 dollars (USD), alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 USD sur toute la période 2025-2027. Les dépenses budgétaires devraient se situer à 16.794,61 milliards DA en 2025, en hausse de 9,9% par rapport à l'année 2024 (LF), tandis que les recettes budgétaires devraient s'améliorer en 2025 de 3,5% par rap-

port aux prévisions de clôture de l'année 2024, pour atteindre 8.523,06 mds DA tirée essentiellement par l'évolution de 9% des recettes fiscales. En matière de fiscalité pétrolière inscrite au budget 2025, elle atteindra un montant de 3.453,96 mds DA, a précisé le ministre des Finances lors de la même présentation. == Hausse de 11,4% de la masse salariale == Les recettes budgétaires hors fiscalité pétrolière devraient marquer un accroissement de 7,3% en 2025, tirées principalement par l'évolution des impôts de toute nature, des revenus des domaines de l'Etat et des produits divers de budget, est-il mentionné dans le rapport de présentation du PLF. Compte tenu des niveaux prévus des recettes et des dépenses budgétaires, le déficit budgétaire devrait atteindre, par contre, un montant de 8.271,55 mds DA (soit 21,8% du PIB) en 2025. Quant au déficit global du Trésor, il atteindra 9.221,55 mds DA (24,4% du PIB) en 2025, contre 7.909,66 mds DA (22,2% du PIB) en clôture de l'année 2024. Le montant des crédits proposés au titre de l'exercice 2025 s'élèvera, quant à lui, à 15.816,51 mds DA en AE (autorisations d'engagement) et 16 794,61 mds DA en CP (crédits

de paiement), indique le même texte qui précise que les dépenses de personnel pour 2025 seraient de 4.445,78 mds DA en AE et en CP, en soulignant que le nombre global d'emplois à pourvoir serait de 97.030 postes. S'agissant de la masse salariale, le montant prévu pour 2025 s'élève à 5.843 mds DA, représentant 34,79% du total du budget de l'Etat, avec une augmentation de 598 mds DA, soit +11,4% par rapport à 2024. Au titre des dépenses de fonctionnement des services, le PLF prévoit un budget de 426,23 mds DA (services centraux et déconcentrés), tandis que les crédits proposés au titre des dépenses d'investissement s'élèvent à 2.206,32 mds DA en autorisations d'engagement et 3.128,32 mds DA en crédits de paiement. Concernant les dépenses de transfert, elles atteindraient un montant de 5.872,37 mds DA alloués en AE et 5.928,18 mds DA en CP, couvrant notamment les subventions aux produits de large consommation pour 659,96 mds DA, tels les céréales (348,96 mds DA), le lait (100 milliards DA), l'eau dessalée (88 mds DA), le soutien à l'énergie (23 mds DA), en plus de 100 mds DA pour la stabilisation des prix du sucre et l'huile.

Journée mondiale de l'alimentation

La sécurité alimentaire un choix stratégique constant

Le secrétaire générale du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Hamid Bensaâd, a affirmé, mercredi à Alger, que la sécurité alimentaire constituait un choix stratégique constant voire l'axe principal des efforts de développement socio-économique en Algérie. Ces propos ont été tenus lors d'une allocution prononcée à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre), dont la célébration a été organisée cette année par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, au siège de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), en présence du secrétaire général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, du secrétaire général du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, de la représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, ainsi que des représentants de plusieurs organisations nationales. A cette occasion, M. Bensaâd a affirmé que l'Etat veillait à renforcer le développement agricole et rural durable, à travers le développement des cultures stratégiques comme les céréales, notamment les blés dur et tendre, les légumineuses, le lait, les viandes, les cultures oléagineuses et fourragères. L'Algérie aspire à réaliser l'autosuffisance en blé dur à l'horizon 2025 et l'orge en 2026, avec l'élargissement des superficies réservées à la culture du maïs et des légumineuses, a-t-il affirmé. De son côté, le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Mohamed Bengrina, a

souligné l'importance de la coordination intersectorielle pour renforcer la sécurité alimentaire, citant les efforts visant à améliorer l'aquaculture marine et la pisciculture. Dans ce contexte, le SG du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, El Hadi Bakir, a souligné l'importance de garantir la disponibilité et la sécurité des aliments, saluant les mesures juridiques prises par le ministère pour protéger le consommateur et renforcer l'investissement dans les industries alimentaires. De son côté, la représentante de la FAO en Algérie, Irina Kouplevatskaya-Buttoud, a estimé que l'Algérie disposait de "tous les atouts pour réaliser l'autosuffisance alimentaire", soulignant les efforts de l'Algérie visant à garantir sa sécurité alimentaire, ainsi que le rôle des jeunes, des start-up, de la main d'œuvre activant dans le domaine agricole, dans la réalisation de cet objectif.

La représentante de la FAO a, également, rappelé le projet commun entre l'ONUAA et l'Algérie "WaPOR", visant la promotion de la production agricole à travers la réduction de la consommation d'eau, en s'appuyant sur une base de données permettant de formuler des recommandations sur les meilleures méthodes agricoles et d'irrigation. Dans une déclaration diffusée lors de la rencontre, le directeur général de la FAO, Qu Dongyu, a appelé à renforcer la coopération internationale en matière de systèmes agricoles et alimentaires, tout en se focalisant sur l'innovation et la technologie afin de garantir un avenir alimentaire sûr.

Foire commerciale intra-africaine 2025

Le montant des accords signés dépassera les 48 milliards USD

Le montant des accords commerciaux et d'investissements qui seront conclus durant la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue en septembre 2025 à Alger, devra dépasser les 48 milliards de dollars, a indiqué jeudi le ministre de Commerce et de la Promotion des exportations Tayeb Zitouni. Lors d'un point de presse animé en marge de sa visite aux stands des Journées créatives africaines 2024 "CANEX WKND 2024", qui se tiennent au Palais des expositions, M. Zitouni a précisé que "sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, nous avons placé la barre très haut par rapport aux précédentes éditions de l'IATF et nous tablons sur un volume de 48 milliards de dollars d'échanges interafricains et entre sociétés africaines et internationales". "L'IATF est un événement économique africain par excellence que notre pays est honoré de l'accueillir", a déclaré le ministre ajoutant que l'Algérie dispose d'infrastructures et de moyens nécessaires pour accueillir cet grand événement, ce qui a permis de valider sa candidature par les instances qui l'organisent: la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). S'agissant de la "CANEX WKND", M. Zitouni a souligné que cette manifestation qui précède traditionnellement l'IATF, démontre que "l'Afrique n'est pas seulement un continent de matières premières mais également de créativité, de parcours communs de lutte d'hommes et femmes africains pour leur liberté, et d'ambition pour édifier des relations interafricaines commerciales solides et prospères". Les journées "CANEX WKND 2024" se veulent aussi un aperçu sur les préparatifs de l'"IATF 2025", a-t-il soutenu. A leur arrivée au Palais des expositions, le ministre de Commerce et de la Promotion des exportations Tayeb Zitouni, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji ainsi qu'une importante délégation de ministres de la Culture de nombreux pays africains et de la région des Caraïbes ont visité les différents stands exposant des aspects de la créativité et la culture et le patrimoine africains à travers l'habillement, la dinanderie, les bijoux notamment. Organisée conjointement par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et des Sports, et du Tourisme et de l'Artisanat, en collaboration avec la Banque africaine d'Import-Export "Afreximbank" et en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les Journées créatives africaines 2024 "CANEX WKND 2024", sont organisées du 16 au 19 octobre courant sous le slogan : "Un peuple uni par la culture et créatif au service du monde". La manifestation englobe entre autres événements, des expositions, des conférences, des ateliers de formation dans le domaine artistique, des démonstrations d'art culinaire africain et des défilés de mode.

Via les frontières avec le Maroc

Mise en échec de tentatives d'introduction de 05 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 46 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 9 au 15 octobre, a rapporté mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 9 au 15 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", souligne la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP "ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terro-

ristes dans différentes opérations", précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 46 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 32804 comprimés psychotropes". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP "ont arrêté 117 individus et saisi 33 véhicules, 102 groupes électrogènes, 63 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange

d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "20 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 70038 litres de carburants, ainsi que 105 quintaux de tabac et 41,07 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national", note la même source. D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 165 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 652 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

Obésité et maladies métaboliques

Saihi préside l'ouverture du 3ème Congrès international

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture du 3e Congrès international sur l'obésité et les maladies métaboliques, en présence de nombreux spécialistes dans le domaine. S'exprimant à l'ouverture de ce congrès organisé par la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), M. Saihi a affirmé que l'obésité est devenue "une maladie à part entière", soulignant la nécessité de la traiter à travers "des mesures pratiques se rapportant à la mise en place d'un plan national de nutrition" ainsi que "la sensibilisation aux risques de l'obésité et ses effets néfastes sur la santé humaine". Après avoir fait remarquer que l'obésité est à l'origine de plusieurs maladies, dont le cancer, le ministre a affirmé que "l'élaboration du programme national de nutrition sera confiée à un groupe d'experts dans le domaine". Concernant cette rencontre scientifique, le ministre a fait savoir qu'elle sera sanctionnée par l'élaboration d'une "feuille de route", relative à la lutte contre l'obésité, notamment "la proposition d'une stratégie nationale de nutrition". Les spécialistes aborderont plusieurs thèmes à l'occasion de cet événement qui durera 3 jours, pour ne citer que "l'obésité et les maladies connexes", "l'obésité et les maladies cardiovasculaires", "l'obésité et le cancer", "les soins thérapeutiques actuels de l'obésité", "l'obésité, l'alimentation et l'activité sportive" et "les chirurgies de l'obésité et leurs effets sur les maladies métaboliques associées".

Tribunal de Sidi M'Hamed

07 individus placés sous mandat de dépôt pour trafic de drogue

Sept individus ont été placés sous mandat de dépôt dans deux (2) affaires liées à la saisie de 572 kg de kif traité et de près d'un kg d'or, ainsi que de deux (2) armes et des munitions de divers types, a indiqué, mardi, un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger). «Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, à compétence territoriale étendue, informe l'opinion publique que dans le cadre de lutte contre les crimes de drogue et de blanchiment de leurs revenus criminels, le Pôle pénal spécialisé a traité deux affaires liées à la saisie dans la circonscription judiciaire des tribunaux d'El Affroun et de Laghouat, d'une quantité totale de 572 kg de kif traité, de près d'un (1) kg d'or, de deux (2) armes et des munitions de divers types, des jumelles, des véhicules et des sommes en monnaie nationale et en devises », précise le communiqué. L'enquête a permis « l'arrestation de 10 suspects, qui ont été déférés devant le parquet de la République les 10 et 15 octobre 2024 », ajoute la même source, affirmant qu'une information judiciaire « a été ouverte à leur encontre pour les chefs d'inculpation suivants: importation illégale de drogue, possession et transport de drogue aux fins de trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé, ainsi que blanchiment d'argent, possession d'armes, de munitions et d'équipements sensibles ». Après avoir auditionné les mis en cause, le juge d'instruction a ordonné le placement de sept d'entre eux sous mandat de dépôt et de trois autres sous contrôle judiciaire, conclut le

Accidents de la circulation

03 morts et 187 blessés en 24h

Trois (3) personnes sont décédées et 187 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué jeudi un communiqué de la Protection civile. S'agissant des interventions des équipes de la Protection civile suite aux dernières intempéries, le bilan fait état du repêchage dans la wilaya de Tiaret du corps sans vie d'un bébé, alors que les recherches se poursuivent concernant une personne emportée par les eaux d'un Oued, note la même source, relevant également le sauvetage, dans la même wilaya, de plusieurs personnes cernées par les eaux pluviales ou bloquées dans leurs véhicules respectifs. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 22 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

Emigration clandestine

Deux traversées clandestines déjouées à Chlef

Agissant sur informations, les éléments de la gendarmerie, aidés par les gardes-côtes, se sont empressés de se rendre à Sidi Abderrahmane où effectivement ils ont appréhendé 15 personnes, accompagnés de leurs passeurs, en l'occurrence 02 femmes et un jeune mineur. Ils étaient sur le point d'embarquer et de prendre le large lorsqu'ils furent surpris par les gendarmes. La 2ème tentative de traversée vers les côtes européennes était au stade des préparations au niveau de la commune de Thalassa où les gendarmes ont déniché encore 15 personnes, accompagnés de leurs passeurs, à savoir 02 filles mineures et un homme de nationalité soudanaise. Deux opérations qui se sont soldées par la saisie des 02 barques pneumatiques dotées de moteurs de 40 chevaux, de 200 litres de mazout, de 250 euros et des téléphones portables. Les 30 personnes concernées par la traversée ainsi que leurs passeurs ont été arrêtés et présentés devant les instances judiciaires. A. BOUKHTACHE

Du 21 octobre

au 1er novembre prochain

Air Algérie annule et révisé les horaires de plusieurs vols prévus

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'annulation et la révision des horaires de plusieurs de ses vols internationaux et domestiques durant la période allant du 21 octobre au 1er novembre prochain. "Air Algérie souhaite informer ses passagers de l'annulation de 12 vols internationaux et de 22 vols domestiques durant la période allant du 21 octobre au 1er novembre prochain", a-t-elle précisé. De plus, "les horaires de 40 vols internationaux et de 30 vols domestiques ont été ajustés pour la période du 21 au 31 octobre, initialement programmés entre 10h00 et 13h00", a fait savoir la compagnie nationale. Pour le 1er novembre prochain, les révisions des horaires concernent les vols prévus entre 8h30 et 14h30, a ajouté la même source. Par ailleurs, la compagnie nationale a invité tous ses passagers "à se rendre dans les agences commerciales où ils avaient acquis leurs billets, à contacter le call center d'Air Algérie au numéro court 3302, ou à consulter le site web de la compagnie pour avoir plus d'informations".

Route nationale reliant les communes de Remchi et Tlemcen

36 blessés suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs

Trente six personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu jeudi à Tlemcen, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. L'accident s'est produit vers 8h00 sur la route nationale RN 22 reliant les communes de Remchi et Tlemcen suite au dérapage et le renversement d'un bus de transport de voyageurs, a précisé la cellule de communication. "Trente-six personnes âgées de 17 à 53 ans ont été blessées et évacuées par les éléments de la Protection civile vers l'hôpital de Remchi", selon la même source. Pour sa part, la direction de la Santé et de la Population de la wilaya a souligné que parmi les blessés, cinq ont été transférés aux services de traumatologie et de neurologie du Centre hospitalier universitaire de Tlemcen. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident, a-t-on conclu.

Commémoration du 17 octobre 1961

3.000 logements programmés le 1er Novembre

Par B. Habib

Apriori, le logement et le travail restent deux des «Grands chantiers» de 2024 du Président de la République mais des walis aussi. A partir de la commune moujahida Béthioua où il présidait, jeudi, les commémorations de l'évènement lié aux massacres de manifestants civils algériens, perpétrés le 17 octobre 1961 à Paris, la capitale française, sortis dans les rues pour réclamer l'indépendance de leur pays, le wali d'Oran, Sayoud Said, a annoncé que 3.000 nouvelles unités de logement toutes formules dont LPL Rural et Social, seront distribuées le 1er Novembre 2024, dans la wilaya d'Oran et que le total de ce qui a été jusqu'ici distribué, s'élève à plus de 30.000 unités en trois ans, citant l'exemple de la commune de Béthioua qui a bénéficié, rien que durant les derniers semestres, de 4.500 unités de logement, ce qui traduit l'effort consenti par les autorités locales, dans le cadre de la politique de l'habitat, conformément aux dernières instructions du Président de la République, Abdelmajid Tebboune, tout en rappelant l'objectif d'atteindre dans un futur proche un « délai maximal de réponse à une demande de logement n'excédant pas les six mois ».

Mieux, la wilaya d'Oran vient de réceptionner un quota supplémentaire de 1.000 logements LPL et 500 aides financières pour le logement amélioré, c'est du moins ce qu'on a appris du wali Sayoud, lors du Conseil d'exécutif de ce mercredi 16 octobre, suite à l'inauguration du nouveau siège de la daïra de Béthioua ; ainsi, le premier responsable de la wilaya a indiqué, lors de sa rencontre avec les citoyens de cette daïra, qu'au chapitre de logement, la commune vit «une situation confortable» du moment que sur un nombre de 4.000



demandes, 2.000 logements ont été jusqu'ici distribués, ce qui représente un taux de 50% de couverture de la demande avec également «zéro bidonville». Le wali a rassuré par la même occasion que la demande affichée par cette commune de 26.000 habitants «est nettement inférieure» à celle exprimée par Ain Bia (ndr avec ses 48.000 habitants) et ses problèmes d'aménagement urbain sachant que, selon certaines sources, le total dans les 03 communes de cette daïra, tel que communiqué par le service de logement de cette daïra, s'élève à 12.300 demandes, un chiffre qui reste toutefois à vérifier.

L'autre chantier évoqué par le wali, lors de cette rencontre, a eu trait à l'emploi. Le chef de l'exécutif a indiqué que contrairement à ce qui se dit, la zone industrielle de Béthioua avec les 16 sociétés existantes dont Tosyali qui s'apprête à inaugurer une 2ème unité de production de 1.200 emplois après la 1ère de même quantité, a fait des efforts pour réduire le chômage et recruter des centaines de demandeurs d'emploi, issus de cette daïra, rassurant à ce propos que le taux de chômage global est en baisse et qui est de l'ordre de 7% dans toute la wilaya d'Oran. Citant la filière automobi-

le et l'usine «Fiat» qui emploie 1.200 employés dont entre 800 et 900 résidant à Oran, compte 700 employés de la spécialité mécanique de la formation professionnelle. Ces chiffres ont été confirmés par le directeur du secteur de la wilaya d'Oran. Le wali a par conséquent lancé un appel aux jeunes demandeurs d'emploi d'aller se spécialiser au niveau des centres de formation professionnelle et a, par ailleurs, incité les abonnés de la Sonelgaz d'utiliser le paiement électronique des factures énergétiques que de faire de déplacements inutiles vers l'agence territoriale d'Arzew. Lors de sa visite dans cette daïra, à l'occasion de la commémoration des tragiques événements de 17 octobre 1961, le wali, accompagné de la délégation qui comprenait le PAPW, des membres de l'exécutif local, des parlementaires, des membres de la famille révolutionnaire et d'ayants droit et membres des services de sécurité, a effectué le déplacement vers le nouveau siège de la daïra, baptiser hai 400 logements à Arassa au nom du moujahid «Bouhadi Djillali» puis inaugurer le nouveau CEM sis hai 100 logements LPL des familles relogées à Béthioua lequel a été baptisé au nom du moujahid «Bouabdelli Ayad».

Un déficit de 307 enseignants compensé

Recul de la surcharge et intégration de 99,07 % d'élèves exclus

Par B Habib

Telles seraient en effet les autres améliorations et satisfactions relevées suite à la poursuite des réformes du secteur par les autorités locales et la Direction de l'Education de la wilaya d'Oran depuis l'entame de la dernière rentrée scolaire 2024-2025. La population scolarisée de la wilaya d'Oran a été revue à la hausse, atteignant les 447.534 élèves au lieu de 432.000, suite au renforcement qualitatif en terme de réalisation d'infrastructures éducatives supplémentaires dont 04 nouveaux CEM et au recrutement d'enseignants, ce qui donne une marge de progression de 31 élèves par classe en moyenne (ndr 26 au primaire, 29 au moyen et 31 au lycée) au lieu de la barre fatidique de 40 élèves par classe, observée dans certaines agglomérations comme le pôle de Misserghin qui en compte 02 établissements du moyen et ce, afin de régler le lancinant casse-tête lié à la surcharge, dans le cadre de la poursuite des réformes et des améliorations continues du secteur depuis le début de la

rentrée scolaire 2024-2025 dont le coup d'envoi a été donné dimanche 22 septembre dernier, s'est réjoui à dire, mercredi, le wali Sayoud Said qui a présidé la traditionnelle rencontre hebdomadaire de la chefferie locale, suite à une présentation du directeur de l'Education sur l'évolution de la situation depuis la rentrée. Parmi d'autres mesures à l'initiative de la Direction de l'Education, la «compensation» d'un déficit de 307 enseignants installés mais qui n'ont pas rejoint leurs postes, à l'occasion de la dernière rentrée des classes et ce, afin d'éviter un risque de débordement dû au manque d'enseignants. Ce comportement adopté par les en-

seignants «déserteurs» de bancs en dernière minute a été qualifié d'«irresponsable» par le wali. L'autre mesure non moins importante concerne le règlement du problème des élèves «exclus» des établissements scolaires du moyen et du secondaire. Selon les chiffres dévoilés par le secteur, sur un total de 1.077 demandes d'intégration enregistrées, 1.067 ont été acceptées soit un taux de satisfaction de l'ordre de 99,07%. Le secteur a également bénéficié de 04 nouveaux CEM, ce qui porte le total à 08 établissements du moyen inaugurés lors de la dernière rentrée scolaire 2024-2025, selon toujours les mêmes chiffres.

Les falaises

Chute mortelle d'un homme

Avant-hier, aux environs de 17 heures 30 minutes, les secouristes de la Protection civile de la wilaya d'Oran, ont été alertés, suite à la chute d'un homme du haut d'une falaise de 80 mètres. La victime est tombée plus exactement en face des Bâtiments dits "Mobilard", dépendant de la commune de Bir El Djir. Notre source rapporte que la dépouille de l'infortuné, âgé de 42 ans, a été remontée par une équipe de secouristes, spécialisée dans les endroits accidentés et lieux difficiles d'accès. La corps a été transporté vers la morgue du CHU. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur ce drame. **A.Kader**

Habitat

Un quota supplémentaire de 1.500 logements pour la wilaya d'Oran

La wilaya d'Oran a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1.500 unités d'habitation de la formule logement public locatif (LPL) et aides à l'habitat rural, a annoncé le wali, Saïd Sayoud. Le wali d'Oran a indiqué, lors de la réunion du Conseil de wilaya, qui s'est tenue hier mercredi et qui a été consacrée aux dossiers de l'environnement et à l'évaluation des rentrées scolaire et de la formation professionnelle, a fait part de l'affectation à la wilaya d'Oran d'un programme d'habitat constitué de 1.000 LPL et de 500 aides financières à l'habitat rural. Les nouvelles unités d'habitation de la formule LPL seront réparties prochainement entre les communes, ont indiqué les services de la wilaya, ajoutant que le choix des assiettes foncières devant abriter les futurs ensembles immobiliers, ainsi que les entreprises auxquelles sera confiée leur concrétisation, seront lancés simultanément à cette démarche. "Les travaux seront entamés sitôt les procédures administratives accomplies", a fait observer le responsable, relevant que des instructions seront données aux entreprises auxquelles sera confiée la réalisation de ce programme pour le renforcement de leurs chantiers et l'adoption du système de travail 3x8, afin de livrer le projet dans les délais contractuels, fixés entre 12 et 16 mois. Par ailleurs, la wilaya d'Oran prévoit la distribution, prochainement, de 626 logements publics locatifs implantés dans les communes de Hassi Bounif (248), Benfreha (215), El-Ançor (163), et ce, dans le cadre des festivités commémoratives du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, ont fait savoir les services de la wilaya, précisant que tous les sites abritant ces nouvelles cités d'habitation sont dotés d'aires de jeu pour enfants, d'espaces verts et de locaux administratifs et commerciaux, ainsi que des infrastructures scolaires. Il est à rappeler que la wilaya d'Oran a procédé, cette année, à la distribution de 1.588 LPL implantés dans la localité de Djefafra, commune de Mers El-Hadjad, Sidi Benyebka et Chehaïria, à des familles occupant des bâtisses précaires localisées à Hai Sbika (Es-Senia), La Foire dans la commune de Ain El-Türk, Bousfer, Hassi Aneur, Sidi Benyebka et Bethioua.

Gel de l'APC d'Arzew

et nouvelles mises en garde

Une fin 2024 qui risque d'être houleuse

Du nouveau et des rebondissements dans le cadre de la poursuite des enquêtes judiciaires sur la mauvaise gestion, dans certaines communes de la wilaya d'Oran, suite au «Grand ménage» annoncé par le wali d'Oran. Après Bousfer et Arzew dont les présidents de ces Assemblées communales ont fait l'objet de poursuites dont le premier incarcéré et le deuxième mis sous contrôle judiciaire, le wali vient de décider le gel de l'Assemblée populaire communale d'Arzew et la nomination d'un administrateur de wilaya, pour gérer les affaires courantes des citoyens de la commune d'Arzew. Ce n'est pas la première fois que les autorités locales sont amenées et résolues à recourir à de telles mesures disciplinaires, conformément au code communal et ce, après avoir relevé, à l'issue d'enquêtes et d'inspections approfondies, de nouvelles anomalies et transgressions aux règles de fonctionnement normal des APC dans la gestion des communes par leurs élus. C'est dire combien s'est accentuée la série des poursuites à l'encontre de certains élus communaux de la wilaya dont la gestion a été entachée d'irrégularités, ces derniers mois de l'année 2024 d'autant plus que plusieurs inspections de wilaya ont été effectuées dans plusieurs communes sur ordre du wali dont la dernière à Hassi Bounif. Les derniers rapports accablants sur la situation des plages et de l'environnement dans certaines communes dont on se garde pour l'instant d'en citer les noms, risquent de faire couler beaucoup d'encre et de susciter, elles aussi, de lourdes conséquences. **B. H.**

17 octobre à Saïda

L'oubli n'est pas de mise

Les autorités locales et la famille révolutionnaire de la wilaya de Saïda ont commémoré la Journée nationale de l'immigration qui coïncide avec les événements tragiques du 17 octobre 1961 à Paris. A cet effet, une agence commerciale des télécommunications a été inaugurée ainsi que la pose de la première pierre pour le lancement de la construction de 100 logements sociaux. Pour un grand nombre de citoyens, la célébration de cette date historique fait partie de la mémoire collective. Durant cette époque, le préfet de police, Maurice Papon, qui avait reçu carte blanche des plus hautes autorités françaises, avait lancé, avec 7.000 policiers, une répression sanglante. Selon certains chiffres, il y a eu 11.730 arrestations et peut-être plus de 250 morts noyés ou exécutés parmi nos compatriotes. Un fait historique à revisiter. OULD OGBAN

Chambre de Commerce et de l'Industrie de Chlef

Des exportateurs informés sur les exonérations fiscales

La Chambre de Commerce et de l'Industrie de la wilaya de Chlef a invité des cadres de la Direction régionale des Douanes, de la Direction régionale de Commerce de Saïda et de la Direction des Impôts pour sensibiliser et informer les exportateurs au niveau de la wilaya de Chlef, au sujet des exonérations fiscales qui leur sont accordées pour toute activité d'exportation. Des exonérations fiscales qui concernent la taxe sur l'activité professionnelle (TAP), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS). Une rencontre des cadres experts en pratiques commerciales pour leur faire savoir qu'une amélioration significative de la réglementation des pratiques commerciales en matière d'exportations est désormais à l'avantage des exportateurs. Une série de mesures et d'actions de portée générale ont pour raison l'adaptation et la modernisation de la législation et la réglementation, applicables à l'exportation. Au cours de cette rencontre, tout a été expliqué sur l'activité d'exportation en matière de fiscalité. Une première du genre qui a permis aux exportateurs d'avoir un bagage net et précis sur leur activité d'exportation. A. BOUKHTACHE

Journée nationale de l'immigration à Chlef

Du gaz de ville pour des familles à El Karimia et à Herenfa

En cette journée de célébration du 17 octobre 1961, les autorités locales, à leur tête le wali, se sont rendues au cimetière des martyrs de Hay Bensouna pour se recueillir devant les tombes des martyrs. Par la suite, le cortège s'est dirigé vers la commune d'El Karimia où le wali de Chlef ainsi que plusieurs personnalités civiles et militaires ont mis en service le gaz de ville pour 489 familles du douar Ech Chott puis au niveau de la commune de Herenfa, le réseau gaz de ville pour 360 familles du douar Zououi a été inauguré. En cette journée, les élèves de Sidi Akkacha ont été soulagés par une école neuve, inaugurée par le wali, pour mettre fin à la surcharge dans les classes que vivaient auparavant les élèves. Une école primaire, dotée de chauffage, d'un terrain de sport, d'un bloc sanitaire avec l'eau courante et d'une cantine scolaire. A. Boukhtache

Santé à Mostaganem

Certains médecins zappent la déontologie médicale

Par Lotfi Abdelmadjid

En Algérie comme partout ailleurs dans le monde, il existe aussi un code de la déontologie médicale. C'est ainsi, qu'il y a des règles que tout médecin, chirurgien, dentiste et pharmacien doit respecter dans l'exercice de sa profession. La vocation du praticien consiste à défendre la santé physique et mentale du malade et à soulager la souffrance dans le respect de la vie et de la dignité de la personne humaine, sans discrimination de sexe, d'âge, de race, de religion, de nationalité, de condition sociale, d'idéologie politique ou toute autre raison, en tant de paix comme en temps de guerre. Intéressé par le sujet, notre correspondant est allé rencontrer des citoyens pour en savoir plus. La première personne d'un âge avancé, atteinte d'une maladie chronique, nous assure que la médecine chez quelques praticiens, à Mostaganem, semble être un réel commerce. Aujourd'hui, dira-telle, beaucoup de médecins vous mènent à accepter une échographie, un ECG, ou même une ou plusieurs radios. Et à la sortie, les honoraires sont très salés. D'autres vous prescrivent des analyses, des IRM ou des scanners vous renvoyant à des adresses pri-

vées très précises. Une enseignante affirmera qu'il y a des cabinets médicaux qui font un travail à la tâche, faisant passer plus d'une trentaine de malades par jour dans des conditions un peu hasardeuses, disons hasardeuses pour l'impact que cela peut engendrer en termes de diagnostic et de recettes médicales à la hâte. Par conséquent, il y a, dans ces conditions-là, des diagnostics faussés et une médication non adaptée. Un ancien élu évoquera une situation un peu extravagante, en pointant des spécialistes qui s'installent dans les quartiers populaires. Il a eu certaines pratiques, dans ces quartiers pauvres, comme c'est le cas chez certains gynécologues. Une pratique qui consiste à renvoyer toutes les femmes enceintes à terme, à la table pour accouchement par césarienne. Un charcutage programmé dans un esprit de gain rapide et cela a bien existé à Mostaganem. Il dira également qu'à Mostaganem, certains médecins privés, placardent des enseignes à l'entrée des bâtiments qui portent, quelques fois des informations invérifiables sur leurs diplômes et comme personne ne contrôle, cela passe pour du vrai. Une dame dans la cinquantaine explique que pour certains médecins qui exercent dans les hôpitaux et les cen-

tres hospitaliers de l'Etat, c'est toute une histoire. Certains médecins, avouera-t-elle, ou même le chef de service travaillent juste pour assurer un salaire. Parmi eux, il y en a qui zappent les permanences et les astreintes, en restant chez eux, tout en étant de garde avec, bien entendu, le téléphone fermé. Et d'ajouter que la programmation des rendez-vous ou du suivi postopératoire sont de véritables galères pour les patients. Même si à Mostaganem, il y a un CHU flambant neuf, les évacuations vers Oran continuent à se faire, même pour un petit bobo et c'est désolant. Les spécialistes, sensés faire des visites au niveau des centres de santé, se font désirer car ils ne viennent au centre, surtout pour certains qui doivent venir de loin ; ils viennent dans la précipitation et repartent, laissant en rade des patients qui sont dans un besoin pressant de se faire soigner, nous expliquera un retraité de la santé. Un quadragénaire dit être étonné des pratiques de tarifs exorbitants pas moins de 2.000 DA et si on vous exige un extra (radio, échographie etc...), vous payez la sauce à la sortie. C'est ainsi qu'entre les médecins, la déontologie de la profession et les malades, la santé, le fossé se creuse et l'appât du gain prend de plus en plus de place.

Célébration du 17 Octobre 1961 à Tissemsilt

La famille révolutionnaire dénonce les actes de Maurice Papon

Par Abed Meghit

Dans le cadre de la commémoration du 63ème anniversaire des massacres de centaines d'Algériens à Paris, le 17 octobre 1961, par la police française, la wilaya de Tissemsilt a abrité les festivités commémoratives de la répression des manifestations du 17 octobre 1961, en présence du wali, des autorités civiles et militaires ainsi que des moudjahidines qui ont pris part à la célébration de ce jalon du combat qui a conduit, entre autres, à la libération du pays du joug colonial. Afin de commémorer cette journée inoubliable, diverses manifestations sont organisées en marge de chaque 17 octobre, à travers la wilaya. Ainsi, au chef-lieu de la wilaya, les autorités locales, civiles et militaires, se sont recueillies à la stèle des martyrs d'Aïn S'fa, lieu tristement célèbre, pour avoir abrité les tortionnaires français, au cours des années 1958/1959 et où des dizaines de militants de la cause nationale y ont laissé leur vie. Au côté officiel, les traditionnels dépôts de gerbes de fleurs, la levée des couleurs et la lecture de la Fatiha ont immortalisé cette journée mémorable. Par la suite, la délégation officielle, conduite par le wali, s'est rendue au siège de la wilaya afin de procéder à la remise officielle des clés et des documents des 10 ambulances médicalisées au profit des établissements de santé de proximité (EPSP) et des hôpitaux publics du chef-lieu de wilaya, de Theniet El Had et de Bordj Bounâama, dans le cadre du programme complémentai-



re de développement alloué par le Président de la République à la wilaya, qui comprend l'acquisition d'un total de 30 ambulances dont 24 ont été réceptionnées. Ces importants véhicules de secours, dotés de l'ensemble des moyens et équipements d'intervention, offriront une meilleure prise en charge et de transport des cas urgents. Ces ambulances médicalisées seront affectées aux établissements de santé qui souffrent d'un déficit en la matière. Toujours dans le cadre des activités commémoratives de la journée du 17 octobre 1961, plusieurs activités se déroulent à travers les localités de la wilaya. Des rencontres, des conférences, des témoignages, des expositions sont au menu afin de relater l'histoire et de rappeler les points essentiels des événements en question. Des historiens, des moudjahidines, des anciens militants de la 4ème wilaya historique se retrouvent pour fêter ce 63ème anniversaire qui reste ancré dans la mémoire du peuple algérien. A l'instar des

autres régions du pays, la commémoration du 63ème anniversaire de la Journée nationale de l'émigration qui coïncide chaque année avec le 17 octobre, a été caractérisée par un programme riche et varié élaboré par la famille révolutionnaire de la localité de Lardjem, comprenant le recueil sur la stèle des martyrs, le dépôt de gerbes de fleurs, la lecture de la Fatiha et la levée des couleurs, en présence des autorités locales civiles et militaires. Toujours, dans ce contexte, des conférences ont été au menu ainsi que le visionnage d'un documentaire sur les manifestations du 17 octobre 1961 à Paris, où nos compatriotes sont descendus en masse pour exprimer pacifiquement leur soutien indéfectible à la cause nationale. Or, les forces de police, sous les ordres du préfet Maurice Papon ont entamé des matraques systématiques et même des fusillades qui, rappelons-le, ont fait beaucoup de victimes parmi notre communauté dont certains furent jetés dans la Seine à Paris.

Boumerdes

Formation de plus de 1.200 jeunes dans les métiers de la pêche

Plus de 1.200 jeunes ont bénéficié en 2024 d'une formation dans les métiers de la pêche et de l'aquaculture, à Boumerdes, dans le cadre de la stratégie du secteur visant la promotion et la valorisation de ces métiers, a-t-on appris jeudi, auprès de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture. La formation de ces artisans pêcheurs s'est déroulée en deux sessions. La 1ère a débuté en février dernier au profit de plus de 600 jeunes formés durant une période de quatre (4) mois, tandis que la seconde a été lancée en octobre courant et a ciblé le même nombre d'artisans pêcheurs, a indiqué à l'APS le directeur de la chambre, Smail Houas. Abritées par l'école de formation du port de Dellys et deux annexes professionnelles mitoyennes aux ports de

Cap Djinet et Zemmouri, les formations ont porté notamment sur les spécialités d'électromécanique marine et de techniques d'aquaculture, en plus de la formation de marins capacitaires, entre autres. Par ailleurs, deux sessions de formation en aquaculture, d'un jour, ont été dispensées à près de 200 agriculteurs ayant au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle, en vue de l'obtention d'un agrément d'activité professionnelle, tandis que 15 agriculteurs ont bénéficié d'une formation en aquaculture continentale (en eau douce). Ces formations, dont l'encadrement a été assuré par des enseignants de l'Institut national supérieur de pêche et d'aquaculture d'Alger, ont été couronnées par l'obtention du livret professionnel maritime, indispensable pour l'exercice de tous les métiers

de la pêche. Selon le même responsable, ces formations sont destinées à combler le déficit enregistré dans diverses spécialités du domaine, tout en permettant la mise à niveau des informations et connaissances des pêcheurs pour leur mise au diapason des méthodes de travail modernes, synonymes d'une hausse de la production et d'une amélioration des conditions de travail. A noter également, la signature par le secteur, au titre de l'ouverture de nouvelles perspectives de formation dans le domaine, d'accords de coopération avec des centres et instituts de formation, en vue d'un échange d'expériences dans le domaine de la formation, mais aussi afin d'assurer la disponibilité de spécialistes en pêche et aquaculture, selon les besoins exprimés en la matière, a conclu la même source.

Productions de la femme rurale

Plus de 40 participantes à une exposition régionale à Khenchela



Plus de 40 exposantes ont pris part, mardi, à une exposition régionale des produits de la femme rurale, organisée par la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) au centre de formation "Dar El Fellah", d'El Hamma (Khenchela). Le wali de Khenchela, Youcef Mahiout, accompagné de la directrice de la communication de la CNMA, Samia Kebbiche, représentant le directeur général de la caisse, ont présidé l'ouverture de manifestation qui a vu la participation de femmes rurales représentant les wilayas de Khenchela, d'Oum El Bouaghi, de Batna, de Tébessa et de Souk Ahras, qui ont mis en valeur leurs productions (produits agricoles, denrées alimentaires, huiles, miel, poterie et autres tapis traditionnels). Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali de Khenchela a déclaré que "les femmes rurales algériennes, en général, et celles de Khenchela, en particulier, ont prouvé à

maintes reprises qu'elles possédaient un niveau élevé de sagesse, de patience et de flexibilité qui leur a permis de transformer les conditions difficiles dans lesquelles elles vivent en opportunités assurant le bien-être de leurs familles et de leurs communautés".

Le wali a réaffirmé, à cette occasion, "le soutien de l'Etat algérien à la femme rurale à travers l'appui du ministère de l'Agriculture et du développement rural, en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, ainsi qu'avec les coopératives œuvrant à regrouper les femmes rurales et à les soutenir, en leur facilitant l'accès aux crédits leur permettant de créer leurs projets". Le chef de l'exécutif local a appelé les femmes rurales à "continuer à relever le défi pour contribuer à la réalisation du développement agricole souhaité en tant qu'élément fondamental du développement économique du

pays". De son côté, Mme Kebbiche, a souligné que la CNMA a pris l'initiative d'organiser cette exposition régionale "dans le but d'encourager les femmes rurales de la région, et de les sensibiliser à l'importance de la formation, dans l'optique d'une autonomisation économique à même de contribuer au développement durable et d'assurer la sécurité alimentaire". La manifestation, qui s'est déroulée en présence de représentants de la direction des services agricoles (DSA), de la Chambre de l'agriculture de Khenchela, de la Banque nationale d'Algérie (BNA), de l'Institut national de formation professionnelle Hadi-Amrani et de l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit, a donné lieu à la distinction de dizaines de femmes rurales participant à l'exposition et à la remise de chèques bancaires à des agriculteurs affectés par les intempéries, en particulier par les chutes de grêle.

Blida

Relogement de plus de 80 familles

Quatre vingt quatre (84) familles résidant dans des constructions précaires dans trois (3) communes de la wilaya de Blida ont été relogées, jeudi, dans de nouveaux logements, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. 60 familles issues de la commune de Boufarik, 15 de Soumaâ et 9 de Guerouaou, ont bénéficié de logements publics locatifs (LPL) réalisés dans la cité Sidi Aissa (commune de Soumaâ) dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire, a ajouté la même source. Les assiettes foncières libérées suite à ces opérations de relogement seront destinées à l'implantation de nouveaux projets de développement, a-t-on précisé. Une partie du foncier récupéré sera affectée au parachèvement du projet de dédoublement du tronçon reliant la nouvelle ville de Bouinane à l'université Saâd Dahleb, de la RN 29 entre Meftah et Ouled Yaich. "C'est un projet d'une grande importance dans le désencombrement du trafic dans la partie Est de la wilaya", selon la même source. A noter que les services de la wilaya de Blida ont lancé une vaste opération de relogement ayant permis, à ce jour, l'éradication de nombreux sites d'habitat précaire et la récupération d'importantes assiettes foncières.

Sûreté de la wilaya d'Alger

Démantèlement de trois réseaux criminels et saisie d'une quantité de drogues

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement de trois réseaux criminels et à la saisie de drogues et de produits psychotropes, a indiqué, mardi, un communiqué des mêmes services. Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger "ont procédé, dans des affaires distinctes traitées durant la semaine écoulée, à l'arrestation de 10 individus qui activaient au sein de réseaux criminels organisés et spécialisés dans le trafic illicite de drogues et de produits psychotropes", précise le communiqué. Ces affaires font suite "à l'exploitation d'informations sécuritaires parvenues aux mêmes services, signalant des individus suspects qui s'adonnaient au trafic illicite de drogues et de produits psychotropes de différents types. Suite à quoi, les éléments de la police judiciaire ont lancé des investigations et procédé à l'identification des suspects". Menées en coordination avec le parquet territorialement compétent, les opérations se sont soldées par "l'arrestation de 10 suspects, des repris de justice et la saisie de plus de 10 kg de drogues dures (cocaïne), de plus d'un (1) kg de kif traité, ainsi que de 6.380 comprimés psychotropes", détaille le communiqué. Lors des mêmes opérations, "une somme d'argent en monnaie nationale estimée à plus de 579 millions de centimes et trois véhicules de tourisme ont été saisis".

Bouira

Un quinquagénaire tue son ami à coups de poignard

Un drame a eu lieu, dans la nuit du mardi à mercredi, dans le village de Merkella qui dépend administrativement de la commune de Taghzout qui se situe à quelque 10 km au cardinal Est du chef-lieu de wilaya de Bouira où le jeune B.H, âgé de 40 ans, habitant dans le quartier appelé communément Ras-Bouira qui se situe à quelques encablures du centre-ville de Bouira, a été tué après avoir reçu plusieurs coups de couteau de son agresseur qui répond aux initiales de B.R, âgé de 55 ans. Les deux hommes se sont disputés sans que l'on sache encore pourquoi. Alertés par des villageois, les éléments de la Protection civile ont transféré la dépouille mortelle de la victime vers la morgue de l'hôpital «Mhamed Boudiaf» dans la ville de Bouira. Toutefois, les éléments de la gendarmerie territorialement compétente ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de ce crime. **TAIB HOCINE**

Explication au sommet ce soir à Miloud-Hadefi

MCO-JSK : entre deux grands...malades

Par Rachid B.

Dans un classique du championnat national, le Mouloudia d'Oran et la JS Kabylie se retrouveront, ce soir à partir de 19h, au complexe sportif Miloud-Hadefi pour une explication au sommet. Pour avoir tout deux connu la défaite lors de la précédente journée de Ligue 1, les deux clubs seront en opération rédemption. Battus à la régulière au stade Nelson Mandela par le champion sortant qu'est le Mouloudia d'Alger, les Rouge et Blanc d'El-Hamri n'entendent, en effet, pas de laisser filer d'autres points, notamment à domicile où ils ont été tenu en respect par l'ASO Chlef lors de leur récente production devant leur public. Remis en confiance par leur nouveau patron technique Eric Chelle, les coéquipiers du capitaine Merouane Dehar misent, ainsi, sur une victoire aux dépens de la JSK d'Abdelhak Benchikha pour signer leur véritable départ cette saison et redonner espoir à leurs supporters qui craignent désormais le pire après avoir, pourtant, espéré le meilleur. «Déjà je tiens à rappeler qu'on n'était

pas satisfait après la défaite du dernier match. Il y a eu des bonnes choses et il y a eu de moins bonnes. Il y a la JSK qui arrive et on n'a qu'une envie, c'est de gagner ce match à la maison. On a travaillé pour. Il y a eu des séances d'entraînement qui ont été intéressantes et aujourd'hui on va se baser sur la récupération. Il y a un adversaire de qualité qui vient ici à Oran et qui reste aussi sur un mauvais résultat. La JSK a de bons joueurs, ils ont une certaine forme de jeu mais nous aussi, on est chez nous, et on doit prendre le match par la meilleure des manières et tout de suite, très rapidement, mettre ce qu'on travaille en place» soulignait, au sujet, de ce choc entre deux équipes malades, l'ex-sélectionneur du

Mali. Et de renchérir: «On va se concentrer sur nous-mêmes, mettre en place ce qu'on a travaillé et préparé durant une petite dizaine de jours et puis continuer à progresser. L'adversaire, entre guillemets, c'est son problème comment il est, moi je veux me focaliser sur mon groupe, sur mes joueurs». Soulignons, enfin, que le successeur de Youcef Bouzidi sur le banc du Mouloudia d'Oran devra composer, entre autres, sans le Ghanéen Baakoh et l'ancien international Yanis Hammache, que la cellule de communication du club dit «être guéri de sa blessure musculaire» et prévoit même «une réintégration du groupe et une reprise des entraînements collectifs au début de la semaine prochaine».

Ligue 1 Mobilis

MCA - O. Akbou le 24 octobre au stade du 5-Juillet

Le match MC Alger-Olympique Akbou, comptant pour la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, se jouera le jeudi 24 octobre au stade du 5-Juillet d'Alger. Ce match est délocalisé au stade du 5-Juillet en raison de la fermeture temporaire du nouveau ancre du MCA, le stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), ce jeudi sur son site officiel. Le «Doyen» a reçu le MC Oran (1-0), vendredi dernier au stade Nelson-Mandela de Baraki, dans le cadre de la 4e journée de la compétition. Cette 6e journée débutera ainsi le jeudi 24 octobre, et se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif, alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre. Au terme de la 4e journée, le MCA occupe la position de dauphin (8 pts), à un point derrière l'Olympique Akbou, leader provisoire avec 9 unités.

OGC Nice

Bouanani prolonge jusqu'en 2029



Bouanani a prolongé de deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2029, selon le quotidien L'Equipe. «Le joueur est récompensé en signant un nouveau contrat avec l'OGC Nice. Bouanani est désormais lié avec le Gym jusqu'en 2029», a indiqué la même source. Ayant rejoint le club azuréen en juillet 2022, en provenance de Lille OSC, son club formateur, Bouanani avait joué son premier match professionnel avec les «Aiglons» en janvier 2023. Il avait fait l'objet d'un prêt au FC Lorient (Ligue 2) lors de la seconde partie de la précédente saison (11 apparitions/ 1 but). Il est apparu à 7 reprises depuis le début du

nouvel exercice, pour deux titularisations. International U16, U18 et U19 français, Bouanani avait décidé en mars 2023 de rejoindre la sélection algérienne.

Il avait honoré sa première sélection avec les «Verts» le 23 mars 2023 contre le Niger (2-1), au stade Nelson-Mandela de Baraki. Il compte 6 sélections. Il figurait dans la liste des 26 joueurs retenus par le sélectionneur national Vladimir Petkovic pour la double confrontation remportée par les Verts contre les Eperviers du Togo (5-1, 1-0) les 10 et 14 octobre 2024, pour le compte de la 3e et 4 journées des qualifications de la CAN 2025 (groupe E).

Judo

(Championnat du monde militaire)

Trois médailles pour les Algériens



La sélection algérienne de judo seniors a remporté trois médailles (1 or, 1 argent et 1 en bronze), lors de la première journée des 42es championnats du monde militaires qui se déroulent à Tachkent, en Ouzbékistan, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). La médaille d'or a été l'oeuvre du judoka Kais Moudether, dans la catégorie des moins de 66 Kg, alors que son compatriote Driss Messaoud (-73 kg) a décroché la médaille d'argent. Ayoub Benlaribi a pris la médaille de bronze dans la catégorie des moins de 66 Kg. Plus de 400 judokas militaires de 30 nations prendront part au rendez-vous militaire mondial en Ouzbékistan, une compétition organisée par le Conseil international du sport militaire (CISM), en coordination avec la Fédération d'Ouzbékistan de judo.

CRB

Amrani de retour



Abdelkader Amrani est devenu le nouvel entraîneur du CR Belouizdad, en remplacement du Français Corentin Martins, dont le contrat a été résilié à l'amiable. «Le club a officiellement engagé Abdelkader Amrani en tant que nouvel entraîneur de l'équipe première», a annoncé le CRB ce mercredi sur ses comptes sur les réseaux sociaux, sans pour autant dévoiler la durée du contrat. Le Chabab, vice-champion d'Algérie, a raté son début de saison, réalisant jusque-là un maigre bilan de trois nuls et une défaite, concédée samedi à domicile face au MC El-Bayadh (2-3), lors de la 4e journée du championnat. Il s'agit d'un retour d'Amrani (68 ans) au club de Laâquba, lui qui avait dirigé l'équipe lors de la saison 2018-2019, un passage réussi, puisqu'il avait mené d'abord le club vers le maintien, avant de remporter la Coupe d'Algérie 2019 aux dépens de la JSM Béjaïa (2-0), au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'ancien coach de l'ASO Chlef et du WA Tlemcen, devrait signer ses débuts vendredi, à l'occasion du derby face à l'USM Alger au stade du 5-Juillet (19h00), pour le compte de la 5e journée. La dernière expérience d'Amrani était sur le banc du CS Constantine, lors de la saison 2023-2024, avant de quitter le navire au terme du précédent exercice.

Tour de cyclisme de Tlemcen

Hamza Yacine et Riahi Anas remportent la 1ère édition



Les cyclistes Hamza Yacine (Madar Pro Cycling Team) en seniors et Riahi Anas (Club Amel El Malah) chez juniors ont remporté le contre-la-montre individuel comptant pour la 1re édition du tour de Tlemcen de cyclisme, joué, jeudi après-midi sur 17 km entre les communes de Seb-dou et d'El Gor. Hamza Yacine (Chez les seniors) a parcouru les 17 km de la course en 22'58 », devant ses coéquipiers du même club Mansouri Hamza avec un chrono de 23'04 » sec et Nehari Mohamed Amine en 23'31 ». En junior, sur la distance de 12 km, la palme est revenue à Riahi Anas du club Amel El Malah d'Ain Témouchent, qui a bouclé la course en 17'34 », devançant respectivement, Hamzioui Salah de la fédération algérienne de cyclisme (FAC) avec 18'23 » et Cherhabile Abdelhamid de la FAC avec 18'27 ». La compétition se poursuit, aujourd'hui vendredi, avec l'épreuve de course sur route tour ville de Chetouane sur une distance de 131 kilomètres pour les juniors et seniors. La course sur route de Sebou sur une distance de 140 km aura lieu samedi. Elle sillonnera les différentes communes et localités de la daïra de Seb-dou, El Aricha, Magoura et Sidi Djillali, selon les organisateurs. Cette manifestation sera clôturée, dimanche, avec le déroulement de la quatrième étape, qui aura lieu au plateau Lella Setti, dans un circuit fermé de 3,4 km en 25 tours pour les juniors et seniors. Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la fédération algérienne de cyclisme et la Direction de la jeunesse et des sports locale, regroupe plus de 50 cyclistes, issus de 12 clubs.

Guelma

"Nedjma et le théâtre populaire", thème du 11e Forum international sur Kateb Yacine



"Les deux cycles de Kateb Yacine, Nedjma et le théâtre populaire, convergences, divergences et influences" constituera le thème du 11ème Forum international sur Kateb Yacine (1929-1989), prévu à Guelma du 26 au 28 octobre en cours, a déclaré mardi le président du comité d'organisation, Ali Abbassi.

M. Abbassi, président de l'Association pour la promotion du tourisme et de l'animation culturelle dans la wilaya de Guelma, initiatrice de l'événement, a expliqué que le thème de cette nouvelle édition du forum, qu'abritera le Centre culturel islamique Moubarak-Boulouh, a été choisi par le conseil scientifique de la rencontre "en raison de la puissance des œuvres littéraires et théâtrales de Kateb, et leur capacité à exprimer la réalité des classes populaires et à maîtriser le discours social".

Il a précisé que le thème du forum sera débattu à travers la présentation de 17 communications de chercheurs et de spécialistes étrangers, issus d'universités et d'instituts spécialisés de France, de Tunisie et d'Italie, en plus d'enseignants universitaires algériens.

Selon la même source, les conférenciers aborderont en détail l'esthétique artistique de l'œuvre katébienne et feront des lectures symboliques de passages de "Nedjma", un ouvrage écrit par Kateb Yacine au cours d'une étape historique sensible après le déclenchement de la Guerre de libération nationale. Une œuvre marquante combinant l'imaginaire et le réel pour "transmettre les significations multiples de l'histoire, du patriotisme, du sacrifice et de la lutte armée pour briser le joug du colonialisme", a-t-il souligné, ajoutant que d'autres interventions porteront sur les nombreuses œuvres théâtrales de Kateb, notamment "Le cadavre encerclé", "Le cercle des représailles" et "L'homme aux semelles de caoutchouc" qui relient le texte au contexte et font que le théâtre "part du peuple pour exprimer le peuple".

La nouvelle édition de cet important forum international, lancé pour la première fois en 2009, coïncide cette année avec le 35ème anniversaire de la mort de Kateb Yacine, né le 6 août 1929 et décédé le 28 octobre 1989. La rencontre sera ponctuée d'un circuit touristique à l'intention des participants et d'un tournoi de football de jeunes de moins de 16 ans.

Le coup d'envoi des 15èmes Journées littéraires de Tébessa, organisées annuellement par la Maison de la culture Mohamed-Chebouki, a été donné, mardi,

Festival international du théâtre de Béjaia

"Danse céleste", un spectacle fascinant

Avec la pièce théâtrale "Danse céleste", déroulée dimanche soir au 4e jour du Festival international du théâtre de Béjaia (FITB), le metteur en scène tunisien Tahar Issa Benlarbi a assuré un spectacle scénique mêlant théâtre, cinéma, vidéo et danse, dans une dynamique fascinante. S'inspirant des œuvres de la célèbre romancière Elif Shafak, Benlarbi a réussi à en faire une pertinente synthèse et livrer une pièce agréable et fort distrayante.

Partant d'un fait banal, Hala, une femme au foyer, qui après 40 ans de vie confortable mais sans éclat, ni passion, redécouvre la joie de vivre. Engagée comme lectrice dans une maison d'édition, elle croise un manuscrit d'un auteur inconnu qui la trouble complètement au point de changer sa destinée.

Le manuscrit en question retrace la rencontre, au XIIIe siècle, du poète et érudit Chams Eddi-



ne Tabrizi, et le mystique Jalal-Eddine Rûmi. Il émeut Hala au plus haut point.

Pour elle c'est la révélation qui la transcende et la pousse à s'initier au soufisme. Benlarbi exploite savamment l'histoire de Hala pour tisser sa trame qu'il noue dans une approche saisissante et dualiste, juxtaposant le passé et le présent, le réel et l'onirique, en mettant en relief des thématiques du jour et qui agitent le

monde, et à travers une scénographie chatoyante, mêlant les techniques et équipements du 4e art, et ceux du cinéma et des multimédias.

Une fresque dramatique et fort colorée, soutenue par des chorégraphies entraînantes à défaut d'être célestes, exécutées par des comédiens talentueux bien au fait de leurs métiers. Un grand moment de théâtre qui a ostensiblement ravi.

Coup d'envoi des 15èmes journées littéraires de Tébessa

85 écrivains et poètes de plusieurs wilayas du pays présent



Le coup d'envoi des 15èmes Journées littéraires de Tébessa, orga-

nisées annuellement par la Maison de la culture Mohamed-Chebouki, a été donné, mardi,

avec la participation de 85 écrivains et poètes venus de plusieurs wilayas du pays.

Le directeur de la maison de la culture de Tébessa, Mounir Mouissi, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette édition est organisée, cette année, sous le slogan "Palestine, appui éternel à une cause".

Cette 15ème édition, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Tébessa, Saïd Khalil, en présence d'un grand nombre d'écrivains, de poètes et d'artistes, durera trois jours et verra la participation de nombreux écrivains et poètes représentant 23 wilayas du pays, parmi lesquelles Ouargla, Skikda, Constantine, Annaba, Tizi Ouzou et Alger.

"Les invités présentent leurs œuvres littéraires les plus récentes et mettront en exergue leurs textes dédiés à la cause palestinienne, que ce soit en poésie ou en prose", a indiqué M. Mouissi, ajoutant que cette nouvelle édition se distingue des précédentes par l'organisation d'un concours de nouvelles sur "le meilleur thème traitant de la cause palestinienne". Les noms des auteurs des trois meilleures nouvelles, à rédiger durant les journées de cette manifestation culturelle, seront annoncés lors de la cérémonie de clôture, a encore fait savoir le même responsable.

De son côté, le chef de l'exécutif local, qui a salué, dans son allocution d'ouverture, le choix de cette période précise pour organiser cet événement qui coïncide avec le premier anniversaire du "Déluge d'Al Aqsa" (7 octobre) et la Journée nationale de l'émigration (17 octobre).

La pièce "L'Ours" de Tchekhov présentée dans une verve intacte au FITB

"L'Ours", l'une des toutes premières pièces de théâtre d'Anton Tchekhov, présentée lundi soir au 5e jour du Festival international de théâtre de Béjaia (FITB) par une troupe de Saint-Pétersbourg (Russie) reste toujours une pépite de référence à la fois captivante et stimulante, et le public s'en est goulument abreuvé et l'a manifesté en lui réservant une longue standing ovation.

"L'Ours" est composée d'un seul acte et d'une dizaine de scènes. Elle est une puissante farce, farcie de tirades savoureuses et de répliques jubilatoires qui ne laissent pas indifférent. La comédie met en scène une jeune veuve explorée, Elena Ivanovna Popova, qui passe son temps cloîtrée, pleurant un mari pourtant volage et peu attentionné et se lamentant sur ce que le destin lui a été. Malgré les suppliques de Luka, son dévoué



domestique qui insiste pour qu'elle change de vie, elle reste de marbre, en maintenant son choix de vivre recluse. Mais voilà qu'en plein deuil arrive, sans crier gare Stépanovitch Smirnov, un créancier à qui le mari doit une grosse dette, surgissant de nulle part pour réclamer son dû... S'ensuit alors une prise de bec épique qui

finit par tourner au duel avec armes à feu, puis en demande au mariage. Et pour cause, l'"Ours" Smirnov, tombé sous le charme du caractère trempé de la veuve, refuse de se battre.

Le moment est drôle et jubilatoire et conclut un jeu d'acteurs pétillant et profond, voire sublime. Un grand moment de divertissement.

Écrite en 1888, la pièce qui a été présentée dans la langue russe avec un tableau d'interprétation en arabe des dialogues, "n'a rien perdu de sa force satirique et de son espièglerie. Elle est absolument réjouissante", a déclaré à la fin de la présentation l'écrivain et éditeur Brahim Tazaghart, emboitant le pas au responsable de la communication du Festival, Boualem Chaouli, qui faisait valoir, plus tôt, avec une mine d'admiration, que "c'est du grand théâtre !".

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|------------------------------------|---|
| 05h00 TFou | 10h20 Chacun son tour |
| 10h00 Téléshopping samedi | 12h00 Journal |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 12h20 13h15, le samedi... |
| 10h50 Les douze coups de midi | 13h00 C'est bon à savoir |
| 11h50 Petits plats en équilibre | 13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 11h55 Météo | 15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 12h00 JT 13h | 15h55 Affaire conclue |
| 12h40 Reportages découverte | 16h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 13h50 Grands reportages | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 15h10 Les Docs du week-end | 17h35 N'oubliez pas les paroles |
| 16h15 Star Academy, la quotidienne | 18h10 N'oubliez pas les paroles |
| 17h00 50mn Inside | 18h55 Journal |
| 18h00 50mn Inside le mag | 19h00 Journal |
| 18h50 Les nouveaux modèles | 19h30 20h30, le samedi |
| 18h55 Météo | 20h00 Les Etoiles du sport et de la santé |
| 19h00 JT 20h | 20h05 Vestiaires |
| 19h45 Darooma | 20h10 N'oubliez pas les paroles |
| 19h50 Tirage du Loto | 22h25 Quelle époque ! |
| 19h55 Nés pour bouger | 23h00 Planète Rap |
| 20h00 Quotidien express | 23h55 Capitaine Marleau |
| 20h05 Météo | |
| 20h10 Star Academy | |
| 22h30 Star Academy | |
| 00h25 Programmes de la nuit | |



3

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 07h07 Paris Has Fallen | 11h00 Enquêtes de région le mag |
| 07h52 Voyages au bout de l'effort | 11h15 ICI 12/13 |
| 08h47 Aquaman et le Royaume perdu | 11h55 Natation : Coupe du monde FINA |
| 10h48 La boîte à questions | 13h05 KavalKades, le mag du cheval |
| 10h55 Têtâtête(s) | 13h40 Samedi d'en rire |
| 11h13 L'hebd'Hollywood | 15h35 Expression directe |
| 11h25 Le cercle | 15h40 Expression directe |
| 12h15 Canal Sports Club | 15h45 Le jeu des 1000 euros |
| 12h25 Tottenham / West Ham | 16h25 Slam |
| 14h35 Journal des coupes d'Europe | 17h05 Questions pour un champion |
| 14h54 Canal Sport News | 18h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 15h15 Avant-match Top 14 | 18h55 Tout le sport |
| 15h30 Multirugby | 19h30 Saveurs de saison |
| 17h44 Canal Sports Club | 19h35 Cuisine ouverte |
| 20h00 Avant-match Top 14 | 20h05 Le fantôme des Saintes |
| 20h05 Pau / Toulouse | 21h40 Meurtres à... |
| 22h02 Canal Rugby Club le débrief | 23h25 Journal Météo Climat |
| 22h23 Loups garous | 23h26 Cinéma de minuit |
| 22h59 Loups garous | 23h30 Le voile bleu |
| 23h47 Plateaux Canal+ premières | 01h15 La p'tite librairie |
| 23h49 Spanish Connection | 01h20 La grande histoire de la Bretagne |



- | | |
|--|---|
| 05h10 M6 Kid | 11h00 Tanzanie : vie et mort autour d'un point d'eau |
| 06h45 Absolutement stars | 12h30 Pompéi, ses nouveaux secrets |
| 09h15 66 minutes : le doc | 13h25 Pompéi, ses nouveaux secrets |
| 10h00 66 minutes : grand format | 14h25 Pompéi, ses nouveaux secrets |
| 10h50 66 minutes : grand format | 15h35 Invitation au voyage |
| 11h40 Météo | 16h15 GEO Reportage |
| 11h45 Le 12.45 | 16h50 Les derniers maîtres artisans de Venise |
| 12h30 Scènes de ménages | 17h35 Arte reportage |
| 13h30 Cauchemar en cuisine | 18h30 Le dessous des cartes |
| 14h55 Cauchemar en cuisine | 18h45 Arte journal |
| 16h40 La grande semaine - 1re partie | 19h05 28 minutes samedi |
| 17h35 La grande semaine | 19h50 Sardaigne, la mystérieuse civilisation des nuraghes |
| 18h40 Météo | 21h25 Magiques, ces haricots ! |
| 18h45 Le 19.45 | 22h20 Microbiote |
| 19h25 Scènes de ménages | 23h40 Hamburg Sessions : Matthew Halsall |
| 20h10 Pékin express | 00h45 L'homme et la nature, un nouveau départ |
| 21h15 Pékin express | 01h30 Animaux sans frontières |
| 22h30 Débrief express, retour sur la course | 02h15 42, la réponse à presque tout |
| 23h00 Un chef au bout du monde avec Philippe Etchebest | |
| 00h10 Un chef au bout du monde avec Philippe Etchebest | |
| 01h15 Un chef au bout du monde avec Philippe Etchebest | |
| 02h25 Programmes de la nuit | |



20h10

STAR ACADEMY



Place au premier prime ! Âgés de 18 à 24 ans, de jeunes artistes ont rejoint le célèbre château de Dammarie-les-Lys pour perfectionner leur talent. Chaque semaine, ils devront relever des défis pour espérer atteindre la finale. Le gagnant de la saison 2024 remportera un contrat d'enregistrement exclusif avec Sony Music Entertainment France, un premier album et 100 000 euros. Michael Goldman s'entoure d'un nouveau corps professoral, et Clara Luciani sera la marraine de cette promotion. Les candidats suivront des cours de chant, danse, théâtre, expression scénique et sport ...s

3

20h10

LE FANTÔME DES SAINTES



Aux Saintes, le corps sans vie de Caroline Boissaux, propriétaire de l'hôtel Tourment d'Amour, est retrouvé au pied d'une falaise. La capitaine Gaëlle Boissaux, originaire de Terre-de-Haut, prend en charge l'enquête. L'affaire prend une tournure inattendue avec l'arrivée de Ludovic Augustin, son amour de jeunesse de Terre-de-Bas, mandaté pour l'assister. L'investigation s'avère complexe, mêlant romance et mystère. Un fantôme sème la terreur parmi les insulaires, rappelant une légende locale : celle d'une Saintoise éprise du Chevalier de Fréminville....



20h11

PÉKIN EXPRESS



Les deux derniers binômes se lancent dans la grande finale à New Delhi, capitale de l'Inde. A la clé : 100 000 euros de gains potentiels. Pour tenter de les remporter, ils participent à trois courses intermédiaires mêlant auto-stop et défis sportifs et permettant aux vainqueurs de chacune d'entre elle de récupérer de l'argent dans la cagnotte de ses adversaires. Le sprint final oppose une dernière fois les duos. Les candidats doivent notamment y répondre à des questions portant sur l'aventure et reçoivent une pénalité à chaque erreur. Le premier qui rejoint Stéphane Rotenberg gagne la saison.



ORAN
25 | 15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h13
06h21
54%
40 km/h

Alger 21-14
Constantine 19-11
Annaba 23-15
Ouargla 30-16
Mostaganem 24-16
Béchar 27-15

ONU

Le déplacement des Palestiniens, un «crime de guerre»

Le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a estimé jeudi, que les déplacements forcés effectués par l'armée d'occupation sioniste contre une grande partie des Palestiniens dans le nord de la bande de Ghaza constituent un "crime de guerre". Dans une déclaration aux journalistes de New York, Türk a souligné que les droits de l'homme doivent être au cœur de toutes les consultations aux Nations Unies, affirmant l'importance de cela, en particulier à la lumière des développements au Moyen-Orient. Les conclusions du dernier rapport de l'IPC de l'ONU sont "plus qu'horribles" et que le risque de famine demeure dans toute la bande de Ghaza, a-t-il ajouté en affirmant que "le monde ne peut pas permettre que cela se produise". "L'entité sioniste est tenue de faciliter le flux de nourriture, de fournitures médicales et d'aide humanitaire vers Ghaza conformément au droit humanitaire international, mais malheureusement, la réalité sur le terrain montre que l'aide à Ghaza n'arrive pas", a-t-il déploré. Le responsable onusien a estimé que "le déplacement forcé d'une grande partie de la population du nord de Ghaza constitue un crime de guerre". Depuis le 6 octobre, l'armée d'occupation sioniste a poursuivi son invasion terrestre dans le nord de la bande de Ghaza, coïncidant avec ses frappes aériennes et ses bombardements d'artillerie contre les maisons des citoyens et les écoles abritant des personnes déplacées.

Autodétermination du peuple du Sahara occidental

«Plus urgent que jamais de parvenir à une solution politique»

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a jugé "plus urgent que jamais" de "parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental", conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, recommandant au Conseil de prolonger d'un an le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO). "A l'approche du cinquantième anniversaire du conflit et dans ce contexte difficile, il reste plus urgent que jamais de trouver une solution politique à la question du Sahara occidental", a-t-il souligné dans un rapport sur la situation concernant le Sahara occidental, distribué aux membres du Conseil de sécurité, réunis mercredi à huis-clos, pour discuter du devenir de la Minurso. Le secrétaire général de l'ONU s'est dit, à ce titre, "convaincu qu'il est possible de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions 2440 (2018),

2468 (2019), 2494 (2019), 2548 (2020), 2602 (2021), 2654 (2022) et 2703 (2023) du Conseil de sécurité", recommandant, ainsi, au Conseil de "proroger le mandat de la MINURSO pour une nouvelle période d'un an, jusqu'au 31 octobre 2025". Pour cela, il faut que "toutes les personnes concernées se mobilisent de bonne foi et fassent preuve d'un esprit ouvert, qu'elles ne posent pas de conditions préalables", a-t-il estimé et à "saisir l'occasion qu'offrent la facilitation et les efforts" de son envoyé personnel. "Une volonté politique forte et un soutien continu de la part de la communauté internationale restent également essentiels", a-t-il affirmé. Antonio Guterres s'est dit, dans ce contexte, "vivement préoccupé" par l'évolution de la situation au Sahara occidental. "La détérioration continue de la situation, combinée à des incidents sans précédent, est alarmante et insoutenable. Aussi, il est urgent de renverser la situation pour éviter toute nouvelle escalade", a-t-il plaidé, déplorant "l'absence de cessez-le-feu total entre le Maroc et le Front Polisario". Selon le SG de l'ONU, l'absence de cessez-le-feu "reste un obstacle

majeur dans la recherche d'une solution politique à ce différend de longue date" et "menace encore davantage la stabilité de la région". "Il est essentiel que toutes les hostilités cessent immédiatement et qu'un cessez-le-feu soit pleinement rétabli", a-t-il recommandé. Le chef de l'ONU a réitéré, à ce propos, son appel au Maroc à "s'abstenir de construire de nouvelles infrastructures militaires à l'ouest du mur de sable" et à "s'abstenir de mener toute activité militaire qui ait des répercussions sur la population civile et qui entrave, directement ou indirectement, les opérations de la MINURSO à l'est du mur de sable". M. Guterres s'est dit, par ailleurs, "préoccupé" par le manque d'accès "persistant" du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) au Sahara occidental. "Le HCDH n'a pas pu se rendre au Sahara occidental pour la neuvième année consécutive malgré de multiples requêtes officielles et en dépit de la résolution 2703 (2023) dans laquelle le Conseil de sécurité encourage un renforcement de la coopération, notamment par la facilitation de ces visites", a-t-il déploré dans son rapport.

تحت الرعاية السامية لوزير الشباب والرياضة تحت إشراف والي ولاية مستغانم

تنظم جريدة الكارفور بالشراكة مع جمعية الصحافة و المركب السياحي الأمراء

ندوة وطنية

يوم الإثنين 21 أكتوبر على الساعة 09:00

بفندق الأمراء - صابلات

لمناقشة أوضاع كرة القدم الوطنية

الفاف - الرابطات - المسيرين - الأطقم التقنية

اللاعبين - الحكام - لجان الأنصار - الصحافة

كلنا مسؤولون....